



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Commission du droit du Canada

Appel à contributions

Charité et droit au Canada

Juillet 2024

La Commission du droit du Canada (CDC) sollicite des contributions fondées sur la recherche dans le cadre d'un projet en cours portant sur les organismes de bienfaisance et le droit au Canada.

Les contributions prendront la forme de textes, rédigés en anglais ou en français. Les auteurs seront invités à devenir associés de la Commission du droit du Canada et recevront 10 000 \$ CAN.

Les personnes intéressées sont invitées à proposer leurs propositions de textes et les documents requis, tel qu'indiqué dans la section des paramètres, avant le 16 septembre 2024.

Veuillez trouver ci-dessous la description générale du projet et les paramètres spécifiques de cet appel à communications.

Description du projet

La charité fait partie de la vie quotidienne de tous les Canadiens. Comportement charitable, dons charitables, interactions charitables : tous sont considérés comme le reflet de la générosité humaine et du souci du bien-être collectif. La charité est au cœur d'un éventail extraordinairement large de secteurs, d'actions, d'engagements et de projets.

Comment le droit au Canada - sous de multiples formes et à différents niveaux - facilite-t-il la pratique de charité et soutient le fonctionnement des charités?

La Commission du droit du Canada propose d'explorer une grande variété de questions reliées, dans le cadre d'un projet consacré aux organismes de bienfaisance en droit canadien et au droit des organismes de bienfaisance canadiens. Ces questions reflètent les préoccupations et les priorités des personnes, des collectivités et des institutions avec lesquelles la Commission a déjà échangé et qu'elle continuera d'écouter et de rencontrer. Elles illustrent des problématiques qui se recoupent et qui ont trait aux définitions juridiques, aux sources co-existantes d'autorité et de gouvernance, et à la réglementation efficace d'un ensemble extrêmement complexe et protéiforme d'activités, de besoins et de fonctions.

Contributions

Ce projet sera développé en trois parties. La première, « Regard en arrière », tracera l'histoire de la bienfaisance et des organismes de bienfaisance au Canada et dans le droit canadien. La



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada



deuxième partie, « Regard sur le présent », traitera des enjeux, des questions et des préoccupations actuels liés à la réglementation et à l'administration des organismes de bienfaisance au Canada. La troisième partie, « Regard sur l'avenir », examinera les outils et les approches permettant aux organismes de bienfaisance de réaliser leurs objectifs.

Cet appel sollicite des textes relatifs à la première partie du projet :

Partie I – Regard en arrière : Retracer les organismes de bienfaisance au Canada et la bienfaisance dans le droit canadien

La première partie du projet retrace le concept et le travail de la bienfaisance et des organismes de bienfaisance au Canada. Les documents commandés se répartiront en trois catégories : 1) une exploration historique et contemporaine du concept et de la pratique de la « charité » dans les traditions juridiques du Canada ; 2) un aperçu général de l'importance et de la portée du travail effectué historiquement par les organismes de bienfaisance au Canada ; 3) un guide d'introduction au cadre juridique/réglementaire du Canada pour les organismes de bienfaisance et les œuvres de bienfaisance.

1) La charité à travers les traditions juridiques du Canada

La Commission sollicite des textes qui explorent l'histoire et la fonction de la notion et de la pratique de la « charité » dans les traditions juridiques co-existantes au pays, à savoir la *common law* canadienne, le droit civil québécois et le(s) droit(s) autochtone(s).

Chaque texte devra présenter un portrait des sources pertinentes, de l'évolution historique et des principaux mécanismes associés à la charité et aux dons de charité dans une tradition juridique particulière. La Commission est consciente qu'il est possible que la notion pourrait ne pas exister ou être identifiée de la même manière ou avec le même vocabulaire dans toutes les communautés ou traditions, et que le travail effectué par le concept de « charité » peut être réalisé par d'autres termes ou moyens.

En ce qui concerne les traditions juridiques autochtones, la Commission s'intéresse aux documents qui explorent des thèmes communs à plusieurs communautés, mais elle prendra également en considération les documents qui s'inscrivent dans un contexte communautaire spécifique.

2) Importance et portée des organismes de bienfaisance au Canada

La Commission sollicite un ou plusieurs textes qui donnent un aperçu transversal de l'ampleur et de la profondeur du travail effectué par les organismes de bienfaisance au Canada, ainsi que des façons dont ce travail appuie et recoupe un éventail d'intérêts, d'engagements et de priorités sociales. Les lecteurs du ou des textes finalisés devraient acquérir une connaissance et une compréhension critiques de l'importance du travail et des organismes de bienfaisance, à la fois dans l'histoire et dans la société canadienne contemporaine (en ce qui concerne, par exemple, la recherche scientifique, les arts et la culture, la diversité sociale et l'accès à la justice).

3) Le cadre juridique du Canada pour la charité et les organismes de bienfaisance





La Commission sollicite un ou plusieurs textes qui offrent un guide du cadre juridique en vigueur au Canada pour faciliter les activités caritatives et la réglementation des organismes de bienfaisance. Les lecteurs du ou des textes finalisés devraient être en mesure d'apprécier les définitions existantes des fins de bienfaisance, la réglementation par les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les lois sur les sociétés, la *common law* et l'équité, le droit civil et les autres règles et procédures qui encadrent la philanthropie, les organismes de bienfaisance et les fondations, ainsi que la prise de décision concernant le statut et les activités des organismes de bienfaisance.

Paramètres et processus

Paramètres

Les textes doivent comporter entre 5 000 et 7 000 mots. Les auteurs recevront une somme de 10 000 dollars, qui sera versée en plusieurs tranches :

- 5 000 \$ lors de la soumission initiale du texte
- 5 000 \$ lors de la soumission finale du texte

Si vous souhaitez contribuer à la première partie du projet, veuillez soumettre votre proposition de texte, comprenant les éléments suivants, à l'examen de la CDC avant le 16 septembre 2024 :

- Une indication du sujet et un titre provisoire
- Un résumé de 200 mots du texte proposé
- Un plan de texte d'une à deux pages
- Une bibliographie préliminaire comprenant jusqu'à cinq sources
- Une référence à une publication antérieure dont vous êtes l'auteur (de préférence dans un domaine connexe).

Les propositions de texte doivent être soumises à l'adresse Projects-Projets@lcc-cdc.gc.ca.

Processus

La CDC s'efforcera d'informer les candidats de sa décision dans les deux semaines suivant la réception des propositions de textes. Si leur proposition est acceptée et qu'ils sont invités à participer, les auteurs devront préparer leur texte pour une première soumission le 10 janvier 2025. Dans les deux semaines qui suivent, la CDC s'efforcera d'examiner l'article et d'y répondre. Les questions et commentaires adressés aux auteurs devront être pris en compte et intégrés avant le 7 février 2025, date à laquelle les textes seront envoyés à la traduction. Les auteurs disposeront d'environ une semaine pour revoir les traductions et les éventuelles corrections ou suggestions d'édition. Les textes finaux devront être soumis avant le 7 mars 2025.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Tous les textes publiés à la suite de cet appel seront des publications de la CDC, et la CDC détiendra les droits d'auteur sur tous les textes. La CDC peut publier tout texte soumis dans le cadre de cet appel, en totalité ou en partie, dans la langue ou le format de son choix.

Étapes et échéances :

- Date limite de dépôt des propositions de texte : 16 septembre 2024
- Texte initial : 10 janvier 2025
- Prise en compte et intégration des questions et commentaires de la CDC / soumission du texte à la traduction : 7 février 2025
- Remise du texte final : 7 mars 2025
- Les questions peuvent être transmises à : Projects-Projets@lcc-cdc.gc.ca.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada